

Section Technique
de l'Armée

GUIDE TECHNIQUE SOMMAIRE

DES

FUSILS A RÉPÉTITION DE 7,5 mm

MODÈLE 1936 — MODÈLE 1936 CR 39

MODÈLE 1936-51

ANNULE ET REMPLACE L'ÉDITION PRÉCÉDENTE

Approuvé le 25 août 1953 sous n° 3084/EMA/ARMET

Édition n° 2

Date d'édition : 1966

TABLE DES MATIÈRES

	<u>NO.</u>	<u>PAGES</u>
Fusil à répétition de 7,5 mm modèle 1936.		
Caractéristiques générales	1	5
Renseignements numériques	2	5
Description et nomenclature	3	6
Démontage sommaire	4	8
Incidents de tir	5	9
Accessoires	6	10
Munitions	7	10
Entretien	8	11
Mise en œuvre	9	11
Fusil de 7,5 mm modèle 1936 CR 39.		
Description	10	13
Renseignements numériques	11	14
Fusil de 7,5 mm modèle 1936 aménagé pour le lancement de la grenade à fusil modèle 1940.		
Description	12	15
Lancement de la grenade	13	16
Fusil de 7,5 mm modèle 1936-51.		
Description	14	18
Renseignements numériques	15	19
Tir des grenades anti-char	16	19
Tir des grenades anti-personnel	17	21
Précautions à prendre lors des tirs des grenades anti- char et anti-personnel	18	23

FUSIL A RÉPÉTITION DE 7,5 mm MODÈLE 1936

1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Arme à répétition.

Culasse calée.

Alimentation par lames-chargeurs de 5 cartouches.

Hausse graduée en hectomètres de 2 à 12.

Baïonnette se logeant dans le fût.

Canon rayé à gauche : 4 rayures au pas de 270 mm.

2. RENSEIGNEMENTS NUMÉRIQUES

Calibre	7,5 mm
Longueur (baïonnette dans le fût)	102 cm
Longueur (baïonnette au canon)	132 cm
Longueur du canon	58 cm
Ligne de mire (distance entre œillette et guidon)	58 cm
Masse de la baïonnette	0,170 kg
Masse totale de l'arme	3,720 kg
Distance pratique d'emploi	400 m
Vitesse pratique de tir	10 à 12 coups à la minute.

3. DESCRIPTION ET NOMENCLATURE

A. — Parties principales.

Canon, boîte de culasse et hausse, culasse mobile, mécanismes, monture et garnitures, baïonnette.

B. — Organes remarquables.

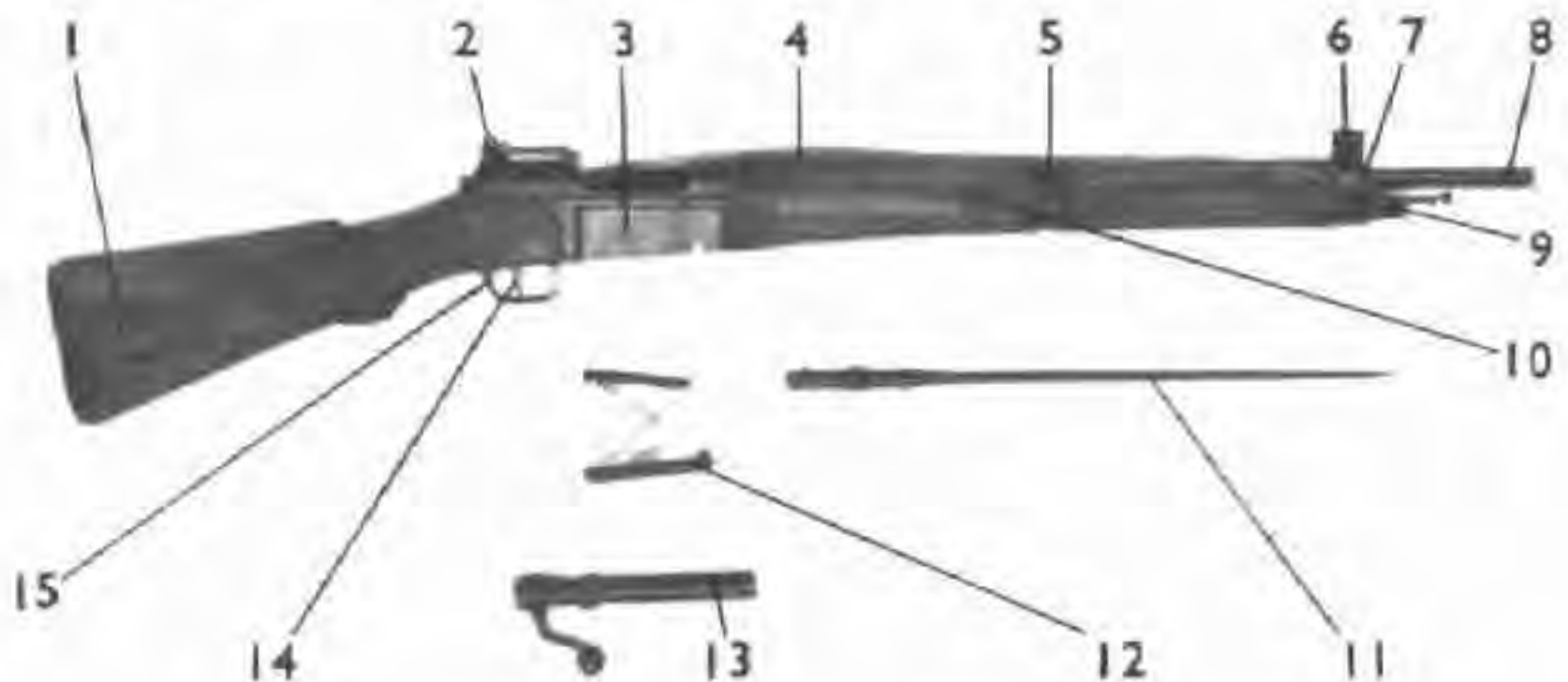


Fig. 1. — Fusil de 7,5 mm modèle 1936 (démonté).

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| 1. Crosse. | 9. Support de baïonnette. |
| 2. Hausse à œillette. | 10. Fût. |
| 3. Boîte de culasse. | 11. Baïonnette. |
| 4. Garde-main. | 12. Mécanisme de répétition. |
| 5. Grenadière. | 13. Culasse mobile. |
| 6. Guidon à tunnel. | 14. Mécanisme de détente. |
| 7. Embouchoir à quillon. | 15. Pontet. |
| 8. Canon. | |

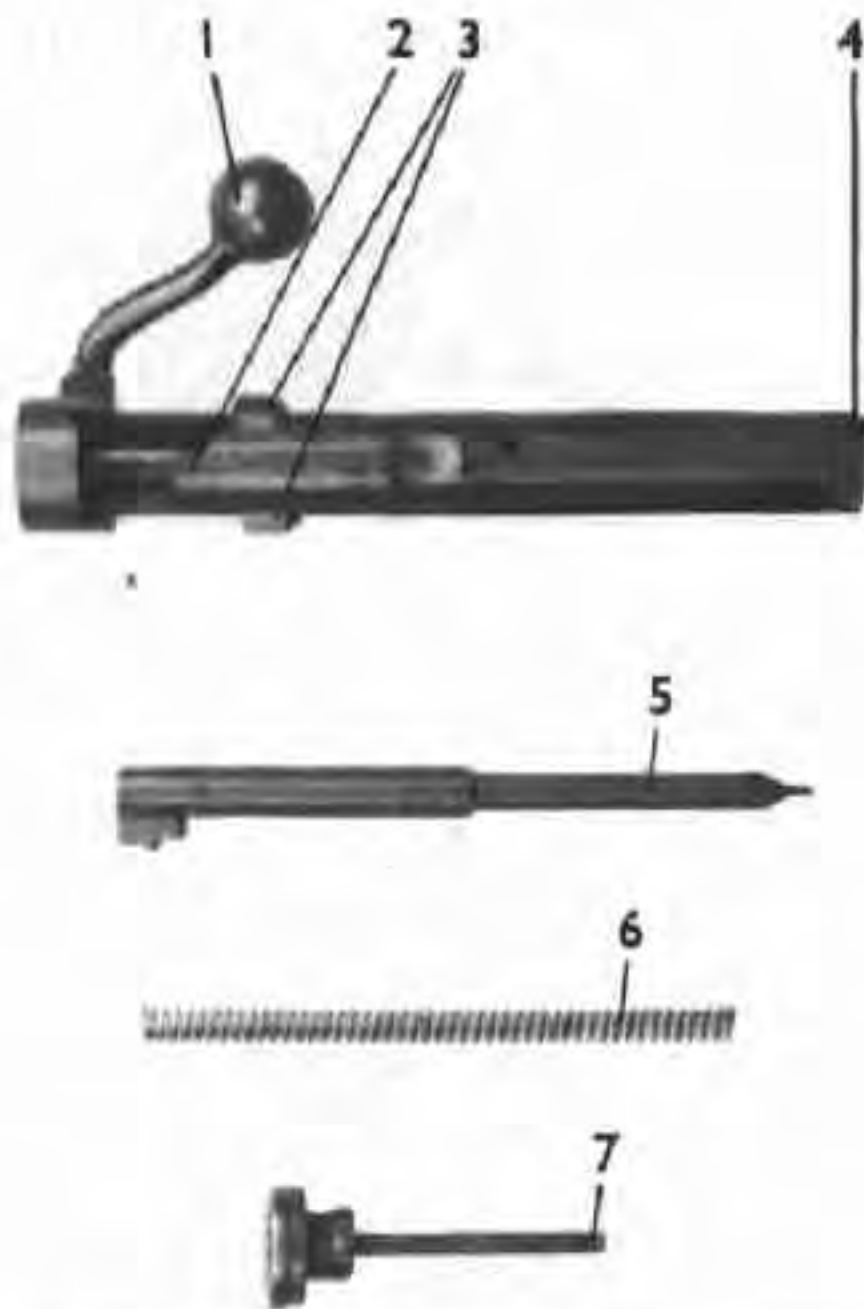


Fig. 2. — Culasse mobile (démontée).

- 1. Levier d'armement
- 2. Cran de l'armé.
- 3. Tenons.
- 4. Extracteur.

- 5. Percuteur.
- 6. Ressort de percuteur.
- 7. Bouchon d'arrêt du ressort de percuteur.

4. DÉMONTAGE SOMMAIRE

Ne s'applique qu'à la culasse mobile et au mécanisme de répétition.

Démontage de la culasse. — Presser à fond sur la détente pour abaisser l'arrêtoir et retirer la culasse en effectuant le mouvement d'ouverture.

Démontage du percuteur. — Saisir la culasse par le levier avec la main gauche, exercer avec le pouce de la main droite une forte poussée sur le bouchon et le faire tourner à droite jusqu'à ce que la lettre D soit en face du repère de la culasse; retirer le bouchon et le ressort de percuteur; enlever le percuteur en faisant glisser son talon dans la rainure ménagée sur la culasse.

Démontage du mécanisme de répétition. — Saisir simultanément avec le pouce et l'index les boutons quadrillés de la porte du magasin, appuyer sur le poussoir, tirer le mécanisme vers le bas.

Montage. — Mettre le talon du percuteur au cran de demi-armé, puis opérer dans l'ordre inverse. La lettre M doit être en face du repère de la culasse (fig. 3).

Nota. — Il est interdit à l'homme de troupe de démonter le fût, la crosse, les mécanismes de détente et de séparer les pièces du mécanisme de répétition.



Fig. 3. — *Bouchon d'arrêt du ressort de percuteur.*

5. INCIDENTS DE TIR

Attention. — En cas d'incident de tir, attendre trois minutes, l'arme dirigée vers son objectif, puis ouvrir la culasse, examiner la cartouche ou l'étui éjecté, éventuellement désapprovisionner en retirant le mécanisme de répétition, s'assurer qu'il ne reste pas de balle dans le canon.

Causes principales. — Encrassage de l'arme, déformation ou rupture de pièces.

Remèdes. — Nettoyer l'arme, vérifier l'extracteur et l'éjecteur. Vérifier le percuteur et le ressort élévateur.

6. ACCESSOIRES

- de transport : une bretelle;
- d'entretien : lavoir à ficelle.

7. MUNITIONS

Pour le tir réel.

Sont couramment utilisées les cartouches de 7,5 mm modèle 1929 :

- à balle ordinaire;
- à balle traceuse (distance de traçage 600 mètres, portée à 800 mètres sur les derniers modèles).

D'autres modèles (à balle perforante, incendiaire, etc.) peuvent parfois être mis à la disposition des corps de troupe, mais toujours en quantités limitées.

Pour le tir réduit.

Cartouche de tir réduit de 7,5 mm modèle 1961 à balle plastique dite « Balplast ». La balle est très dangereuse jusqu'à 100 mètres.

Pour le lancement de grenades.

Cartouches sans balle, de 7,5 mm pour grenades, différentes suivant le modèle de la grenade utilisée et le fusil employé.

Pour le tir à blanc.

Cartouche à blanc de 7,5 mm en matière plastique de couleur blanche, modèle 1958.

8. ENTRETIEN

Outillage et ingrédients utilisés.

Baguette modèle 1922 ou lavoir à ficelle, chiffons, huile pour armes.

Avant le tir : nettoyer soigneusement l'intérieur du canon et s'assurer qu'il ne s'y trouve pas de corps étrangers.

Après le tir : démonter l'arme, nettoyer soigneusement toutes les pièces en utilisant un carré de chiffon légèrement huilé; sécher et huiler.

L'emploi d'abrasifs est strictement interdit.

9. MISE EN ŒUVRE

A. — Maniement de l'arme.

1) *Approvisionner* : la culasse étant ouverte, placer une lame-chargeur garnie au-dessus de l'élévateur de telle sorte que les ergots de la lame reposent sur le pied des rainures de la boîte de culasse. Exercer une pression continue sur la cartouche supérieure avec le pouce glissant le long de la lame jusqu'à ce que les cinq cartouches soient introduites dans le magasin. Enlever la lame-chargeur vide (1).

(1) On peut éventuellement approvisionner cartouche par cartouche.

2) *Fermer la culasse* : en poussant vers l'avant le pommeau du levier de manœuvre; la cartouche supérieure est alors introduite dans la chambre.

3) *Verrouiller* : faire tourner le levier de manœuvre vers la droite; le cran de l'armé du percuteur rencontre la tête de gâchette, l'armé et le verrouillage sont réalisés.

4) *Faire partir le coup* : presser la détente d'une façon continue; la tête de gâchette s'abaisse progressivement et libère le percuteur qui, sous l'action de son ressort, est porté en avant.

5) *Déverrouiller et ouvrir la culasse* : en agissant sur le pommeau du levier de manœuvre à l'inverse de ci-dessus, le talon du percuteur revient dans le cran de l'armé de la culasse, l'extraction, puis l'éjection de l'étui et la présentation de la cartouche suivante sont effectuées.

6) *Désarmer* : s'assurer que la chambre est vide, abaisser la planche élévateur ou la cartouche supérieure du magasin, amener la culasse en avant, verrouiller en actionnant la détente.

7) *Manœuvrer la hausse* : saisir le curseur entre le pouce et l'index, presser le poussoir, déplacer le curseur jusqu'à amener sa tranche antérieure sur la graduation choisie.

B. — Lancement de grenades.

Les fusils de 7,5 mm modèle 1936 dont le canon est marqué « G » peuvent tirer la grenade anti-personnel modèle 1948.

FUSIL DE 7,5 mm - MODÈLE 1936 CR 39

10. DESCRIPTION

Destiné aux troupes de haute montagne et aux troupes aéroportées, le fusil modèle 1936 CR 39 dérive du fusil modèle 1936. Il présente par rapport à cette arme les différences suivantes :

- la crosse en alliage léger est évidée et peut se replier contre le fût pour le transport;
- le canon, le fût, le garde-main et la baïonnette sont plus courts;
- un dispositif à ressort placé entre les deux joues de la crosse maintient constamment la bretelle tendue.



Fig. 4. — Fusil de 7,5 mm modèle 1936 CR 39, en ordre de tir.



Fig. 5. — Fusil de 7,5 mm. modèle 1936 CR 39, crosse repliée.

11. RENSEIGNEMENTS NUMÉRIQUES

Longueur en position de tir, baïonnette dans le fût	88,3 cm
Longueur en position de tir, baïonnette au canon.	116,5 cm
Longueur crosse. repliée.....	62,5 cm
Longueur du canon.....	45 cm
Longueur de la ligne de mire.....	49 cm
Masse	3,875 kg

FUSIL DE 7,5 mm - MODÈLE 1936

aménagé pour le lancement de la grenade à fusil (1)
modèle 1948

12. DESCRIPTION

Cette arme est munie d'un dispositif de pointage permettant le lancement de la grenade à fusil modèle 1948, à l'aide d'une cartouche spéciale sans balle.

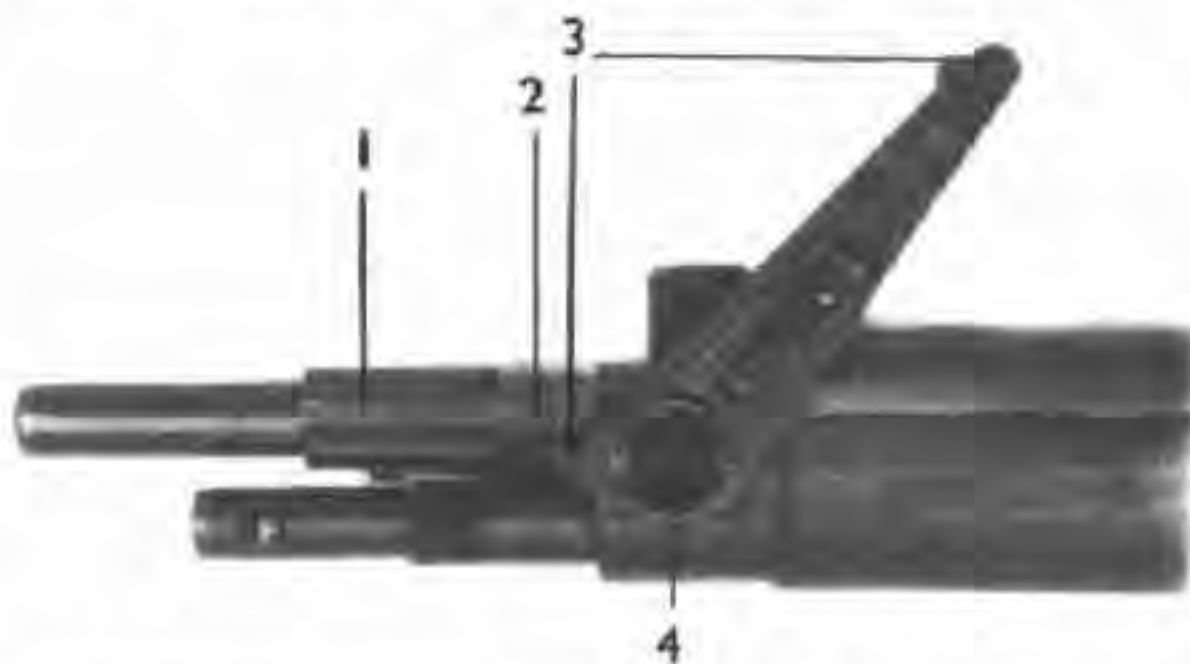


Fig. 6. — Fusil de 7,5 mm modèle 1936 équipé pour le tir de la grenade modèle 1948.

Ce dispositif (fig. 6) analogue à celui du fusil semi-automatique modèle 1949 comprend :

— une molette de manœuvre (4) permettant de régler l'enfoncement de la grenade sur le canon;

(1) Il est recommandé de se reporter aux guides techniques sommaires particuliers à chaque type de grenade.

- une réglette échelle des portées (2) graduée de 80 à 260 m avec butée de grenades (1) ;
 - une alidade de visée (3) avec cran de mire et guidon, maintenue par un ressort à une position telle que la ligne de mire fasse un angle de 45° avec l'axe du canon ;
 - un étrier support portant le bouton de débrayage.
- Masse de l'arme : 3,970 kg.

13. LANCEMENT DE LA GRENADE

La grenade peut être tirée suivant les circonstances :

- sous angle fixe de 45° (procédé normal) ;
- sous angle variable éventuellement dans la position à genou ou couché et exceptionnellement debout même en marchant.

A. — Exécution du tir sous angle fixe.

Préparer l'arme. — Ouvrir la culasse. — Relever l'alidade de visée. — Marquer sur la réglette des portées la distance convenable. — Après avoir décoiffé la fusée, introduire le canon dans la queue de la grenade : **ne pas forcer.** — Prendre la position du tireur.

Charger l'arme. — Introduire dans la chambre la cartouche spéciale sans balle. — Fermer la culasse.

Pointer l'arme à l'aide de la ligne de mire portée par l'alidade de visée.

Faire partir le coup en agissant sur la détente et en maintenant solidement l'arme dans la position de pointage.

B. — Exécution du tir sous angle variable.

La réglette des portées est engagée à fond.

Le tireur doit être entraîné à apprécier les distances, à mettre au jugé l'arme en direction et à lui donner l'inclinaison voulue.

FUSIL DE 7,5 mm - MODÈLE 1936-51

14. DESCRIPTION

C'est un fusil modèle 1936 muni d'un dispositif permettant le tir des grenades à empennage de 22 mm de fabrication française.



Fig. 7. — Fusil de 7,5 mm modèle 1936-1951.

L'équipement de cette arme comporte en outre un sabot de crosse en caoutchouc.

Le dispositif de lancement de grenades (fig. 7) comprend :
— un manchon (1) de 22 mm fixé à demeure sur le canon ;
— une réglette graduée en décimètres de 10 à 38 ;

- un étrier support avec bouton poussoir de débrayage de la régllette;
- une alidade de visée (2) avec cran de mire et guidon;
- une grille de visée (3) à quatre chevrons portant les indications A 120 P, 50, 75, 100;
- un verrou (4) permettant de mettre en position le système de visée à 45 et 90 degrés;
- une molette de manœuvre (5) permettant de régler l'enfoncement de la grenade sur le manchon.

15. RENSEIGNEMENTS NUMÉRIQUES

Longueur baïonnette dans le fût.....	106,5 cm
Longueur baïonnette au canon.....	126 cm
Masse avec baïonnette.....	4,3 kg

16. TIR DES GRENADES ANTI-CHAR

Le fusil de 7,5 mm modèle 1936-51 peut tirer en tir tendu les grenades anti-char de :

- 73 mm, modèle 1950;
- 65 mm, modèle 1961.

Préparer l'arme. — Ouvrir la culasse. — Relever l'appareil de pointage et le bloquer dans **sa position verticale**. — Enlever les deux cartouches propulsives contenues dans l'empennage. — Coiffer le manchon avec l'empennage de la gre-

nade. — Enfoncer la grenade à fond sans forcer (la réglette étant rentrée au maximum).

Charger l'arme. — Introduire la cartouche propulsive de 7,5 mm à l'exclusion de toute autre. — Fermer la culasse.

Nota. — Procéder dans l'ordre indiqué ci-dessus (Voir paragraphe 18. Précautions à prendre lors des tirs des grenades anti-char et anti-personnel).

Pointer l'arme. — Pour ce faire :

- prendre la position prévue pour le tireur;
- incliner convenablement le fusil en alignant :
 - le chevron correspondant à la distance de l'objectif,
 - la partie supérieure (tableau I) de la grenade,
 - le point à viser compte tenu de la correction but (tableau II) lorsque le char défile par le travers.

Faire partir le coup en agissant sur la détente et en maintenant solidement l'arme dans la position de pointage.

TABLEAU I. — Tableau des portées

Indication portée par le chevron de la grille de visée	Portée de la grenade de 73 mm
A 120 P	-
50	50
75	75
100	100

TABLEAU II. — Point à viser

Distance à laquelle se trouve le char	Char roulant à une vitesse comprise entre 10 et 25 km à l'heure
mètres	
50.....	L'avant du char.
75.....	Demi-longueur apparente en avant du char.
100.....	Une à deux longueurs apparentes en avant du char.

17. TIR DES GRENADES ANTI-PERSONNEL

Le fusil lance-grenade modèle 1936-51 peut tirer en tir vertical (angle canon-grille 45°) ou en tir tendu (angle canon-grille 90°), les grenades anti-personnel de 34 mm modèle 1952, de 34 mm modèle 1952 M 60 parachutable et la grenade à fusil mixte de 40 mm modèle 1956.

A. — Lancement en tir vertical de 45° avec enfoncement variable.

Préparer l'arme. — Ouvrir la culasse. — Relever l'alidade de visée à 45° . — Marquer sur la réglette des portées la distance appréciée de l'objectif.

Placer la grenade. — Extraire de l'empennage les deux cartouches propulsives. — Retirer la goupille de sécurité dans le cas de la grenade de 34 mm. — Coiffer le manchon avec la queue de la grenade jusqu'à la butée sur la bague de la réglette (**ne pas forcer**).

Charger l'arme. — Introduire dans la chambre la cartouche propulsive de calibre 7,5 mm. — Fermer la culasse.

Pointer l'arme à l'aide de la ligne de mire portée par l'alidade de visée.

Faire partir le coup en agissant sur la détente et en maintenant solidement l'arme dans la position de pointage. Éviter d'appuyer la crosse sur un corps dur (rocher, béton).

B. — Lancement en tir tendu.

- La grenade doit être enfoncée à fond sans forcer, la réglette étant rentrée au maximum.
- Le tir s'exécute dans les mêmes positions que le tir anti-char.
- La mise en œuvre de l'arme est identique à celle de l'arme tirant les grenades anti-char. Toutefois, il convient de noter

Nota. — Procéder dans l'ordre indiqué ci-dessus (Voir paragraphe 18. Précautions à prendre lors des tirs des grenades anti-char et anti-personnel).

que les chevrons de la grille de visée sont utilisés avec les correspondances ci-dessous :

Indication portée par le chevron	Portée en mètres des grenades de 34 mm modèle 1952 et de 40 mm modèle 1956
1 ^{er} chevron A 120 P.....	100
2 ^e chevron 50.....	150
3 ^e chevron 75.....	200
4 ^e chevron 100.....	240

La grenade mixte de 40 mm modèle 1956 porte une charge creuse lui permettant de percer 120 mm d'acier; elle peut donc être employée comme grenade anti-char contre les blindés légers et les véhicules (jusqu'à 100 m maximum).

18. PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DES TIRS DES GRENADES ANTI-CHAR ET ANTI-PERSONNEL

A. — Avant le tir.

- S'assurer qu'il n'y a aucun corps étranger dans l'empennage des grenades.
- N'utiliser que les cartouches propulsives sans balle, livrées avec les grenades (celle qui sert au lancement de la grenade modèle 1948 diffère de celle utilisée pour le tir des grenades à empennage de 22 mm).

- Vérifier que la cartouche spéciale utilisée correspond à la chambre de l'arme.
- Ne jamais introduire la cartouche avant d'avoir fixé la grenade.

B. — Pendant le tir.

- Le personnel doit se trouver entièrement abrité contre les éclats en retour.
- Ne jamais tirer les grenades mises à poste avec forçement.

C. — Après le tir.

- Il est interdit de replacer la goupille de sécurité d'une grenade de 34 mm non éclatée.
- Tout projectile non éclaté doit être signalé et détruit sur place suivant les prescriptions réglementaires.

Librairie de l'Armée

122-46-400.600

IMPRIMERIE NATIONALE — (L.) 66 8217 0 46 026 1